



60^{ème} Session, Sous-Comité Scientifique et Technique (SCST)

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UN COPUOS)

Point 3 de l'ordre du jour

Débat général

General Exchange of Views

9 février 2023

Monsieur le Président,

La Suisse présente ses condoléances à la Syrie et à la Turquie et aux populations affectées par le récent séisme dévastateur. Elle salue l'activation de La Charte « Espace et catastrophes majeures », co-fondée par l'Agence Spatiale Européenne, ainsi que le travail du Centre satellitaire des Nations Unies, UNOSAT, et de nombreux Etats qui apportent des outils satellitaires et de cartographie en soutien des opérations de secours.

La Suisse condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine et appelle la Russie à entamer immédiatement une désescalade de la situation, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien.

Monsieur le Président,

La délégation suisse vous félicite pour votre conduite avisée des travaux du Sous-comité et vous assure de son plein soutien dans la poursuite de votre mandat.

Elle salue les activités du Bureau des Affaires Spatiales et remercie le Directeur ad interim, M. Niklas Hedman, de son excellente conduite du Bureau.

Le domaine spatial s'est profondément modifié ces dernières années avec l'émergence de nouveaux acteurs, publics et privés, et de nouveaux type d'activités. Ces développements amènent avec eux de nombreuses opportunités. Ils rendent aussi toujours plus importantes la collaboration et la coordination entre Etats. Comme l'a rappelé le programme « Espace2030 » adopté en 2021, le rôle du COPUOS, avec le soutien du Bureau des Affaires Spatiales, est plus que jamais pertinent et essentiel.

Monsieur le Président,

La Suisse est membre du COPUOS depuis 2008 et a ratifié quatre des cinq traités de l'ONU sur l'Espace. Elle s'engage en faveur de l'utilisation sûre, durable et pacifique de l'espace extra-atmosphérique. La Suisse termine en ce moment une actualisation de sa politique spatiale laquelle devrait être adoptée en avril. Elle travaille également à l'élaboration d'un cadre juridique national qui lui permettra d'encadrer en droit interne ses obligations internationales. La loi spatiale nationale portera sur l'autorisation et la supervision des activités spatiales, la gestion de la responsabilité et l'immatriculation des objets spatiaux.

Pendant longtemps, les acteurs suisses ont mené des activités spatiales presque exclusivement à travers l'Agence Spatiale Européenne (ESA) dont la Suisse est membre fondateur. Lors du dernier Conseil au niveau ministériel en novembre passé, les 22 Etats-membres de l'ESA ont engagé un total de près de 17 milliards d'Euros pour la période allant de 2023 à 2025. La contribution de la Suisse pour cette période s'élève à plus de 600 millions d'Euros. Dans le cadre du programme sur la sécurité spatiale, la compagnie privée suisse ClearSpace S.A. travaille avec l'ESA sur une mission de retrait actif de débris spatial (ADR). Cette mission, appelée Clearspace-1, visera à désorbiter un débris d'une fusée européenne Vega.

Monsieur le Président,

La délégation suisse s'exprimera sur d'autres sujets de l'ordre du jour parmi lesquels : la viabilité à long terme des activités spatiales, l'espace et la santé globale ainsi que

les cieux tranquilles et obscures. Permettez-moi cependant, avant de conclure, d'évoquer certains processus onusiens en cours.

Premièrement, le Groupe de travail à composition non-limitée de l'Assemblée générale portant sur la réduction des menaces spatiales à travers l'élaboration de normes, règles et principes de comportements responsables dans l'espace (OEWG): la Suisse réitère l'importance de ces travaux qu'elle considère comme un complément essentiel aux travaux du Sous-comité sur la viabilité à long terme des activités spatiales.

Deuxièmement, la préparation du Sommet sur les Objectifs du Développement Durable qui se tiendra en septembre durant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale : la Suisse appuie l'idée de préparer une contribution à la déclaration de ce Sommet afin de reconnaître l'importance et l'utilité des technologies spatiales pour le développement durable.

Finalement, la préparation du Sommet de l'Avenir : la Suisse remercie le Bureau des Affaires Spatiales pour sa participation à l'élaboration des documents que le Secrétariat de l'ONU publiera ce printemps en préparation du Sommet de l'Avenir. La Suisse se réjouit d'en prendre connaissance et de s'exprimer à ce sujet lors de la 66^{ème} session du COPUOS.

Je vous remercie.